

Formation accessible à toute personne en situation de handicap, contact par mail à l'adresse :
referenthandicapformation@genapi.fr
Pour toute autre question : formation@genapi.fr

PROGRAMME de la FORMATION

L'aide aux déclarations mensuelles

Sur 2 heures

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser le module d'aide aux déclarations mensuelles (TVA, Enregistrement sur Etat, RCM) et trimestrielles (CRPCEN) ;
- Maîtriser les fonctions automatisées liées à l'aide aux déclarations.

PUBLIC

- Les comptables et les aide-comptables

PRE-REQUIS

- Connaissance des fondamentaux de la comptabilité notariale

LES METHODES PEDAGOGIQUES

- Mise en situation sur des cas pratiques

LES MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ordinateur connecté à internet et équipé de micro et d'enceintes.
- Application des notions logicielles au métier

LA QUALITE DU FORMATEUR

Formateur Produits Financiers

DUREE

2 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

2 personnes

ATTESTATION DE FORMATION

Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation à chaque participant

Le plan de formation pourra être adapté en fonction du niveau de connaissance des utilisateurs.

A noter qu'un temps sera alloué pendant la formation à la signature des feuilles de présence et à la rédaction du rapport de formation.

Programme

Divers cas pratiques seront étudiés lors de cette session de formation.

- **L'aide à la déclaration de TVA** : Le contrôle automatisé des comptes soumis, la fonction de recherche des éventuels écarts, le récapitulatif pour la déclaration et l'automatisation des écritures de décaissement.
 - **L'aide à la déclaration des enregistrements sur état** : Le contrôle des anomalies éventuelles de montants entre la taxe et le répertoire officiel et leur correction, l'automatisation du CERFA et de la préparation du virement au SIE.
 - **L'aide à la déclaration de la CRPCEN (4%)** : La surveillance des comptes soumis à raison ou à tort à la CRPCEN et le contrôle trimestriel pour la déclaration.
 - **L'aide à la déclaration des Revenus des Capitaux Mobilier (ex IFU)** : Contrôle des éléments à déclarer et génération de l'aide à la télédéclaration.
-